



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 MARS 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 8 mars 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 21 mars 2011

KIOSQUE 'INFO BUS' PLACE DE LA BRECHE -
CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA
VILLE DE NIORT D'UN EQUIPEMENT
COMMUNAUTAIRE DE LOCAUX SANITAIRES
PARTAGES

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi
22 mars 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGUE - M. Michel PAILLEY - M. Alain BAUDIN - M. Aurélien MANSART - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : - Mme Pilar BAUDIN

Excusés ayant donné pouvoir :

- Delphine PAGE donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Josiane METAYER
- Blanche BAMANA donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Michel GENDREAU

PATRIMOINE ET MOYENS

**KIOSQUE 'INFO BUS' PLACE DE LA BRECHE - CONVENTION DE
MISE A DISPOSITION DE LA VILLE DE NIORT D'UN EQUIPEMENT
COMMUNAUTAIRE DE LOCAUX SANITAIRES PARTAGES**

Madame le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente,

Dans le cadre des grands travaux d'aménagement de la place de la Brèche, la Communauté d'Agglomération de Niort (CAN), en charge de l'organisation des transports urbains, a édifié un nouveau kiosque d'information des bus comprenant un local « toilettes publiques ».

Pour l'exercice de la compétence propreté urbaine, la CAN met à disposition de la Ville de Niort ce local « toilettes publiques ».

La convention annexée fixe les conditions d'occupation du lieu, à savoir la gratuité, à charge pour la Ville de Niort de réaliser les travaux d'aménagement intérieur et d'en assurer à ses frais, l'entretien et le fonctionnement.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les termes de la convention entre la Ville de Niort et la Communauté d'Agglomération de Niort (CAN) pour la mise à disposition du local « toilettes publiques » de la Brèche ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer la convention à souscrire avec la CAN.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Madame le Maire de Niort,
Députée des Deux-Sèvres

Signé

Frank MICHEL